Département du Var

Commune de Draguignan

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Ville de Draguignan

2 Documents graphiques

Légende

Patrimoine
- Monuments historiques
- Périmètre de protection des abords

Agglomération
- Panneaux d'agglomération
- Limite d'agglomération

Zonage
- Zone 1 : Centre ancien
- Zone 2 : Faubourgs
- Zone 3 : Centres commerciaux de proximité
- Zone 4 : Secteurs d'activités de la RD1555
- Zone 5 : Zones d'activités
- Zone 6 : Reste du territoire
- Linéaire de publicité autorisée
- Enseigne d'intérêt historique ou identitaire

N

Échelle : 1/4 000 ème

ELABORATION DU RLP
Approuvée par délibération du conseil municipal le : 03/02/2000

REVISION DU RLP
Prescrite par délibération du conseil municipal le 17/12/2018
Arrêtée par délibération du conseil municipal le ...
Approuvée par délibération du conseil municipal le ...

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire. La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

Trans-en-Provence